

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 5 décembre 2022, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir

Mme Marie-Soleil Poulin

M. Jean-Claude Daoust

M. Michel Fontaine

Mme Suzanne Lefrançois, absente

M. Mario St-Pierre

Et la greffière-trésorière Johanne Le Buis.

2022-12-05-01 OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2022-12-05-02 MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2022-12-05-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2022
7. Dépôt et Approbation des comptes
8. Rapport du maire
9. Rapport de la directrice générale
10. Résolution
 - Assemblée d'adoption du budget et du PTI
 - Déclaration intérêts pécuniaires
 - Dépôt des déclarations d'apparentés
 - Contrat Cybersécurité
 - Droit de passage Club de l'Étoile
 - Affectation au fonds accès à la propriété
 - Avis de motion Règlement 327 Taxation 2023
 - Avis de motion Règlement 328 Rémunération des Élus 2023
 - Services logiciel Code Libre
 - Affectation au fonds réservé aux fosses septiques
 - Affectation de remboursement au fonds de roulement
 - Entente Loisirs Ville de Coaticook
 - Autorisation de destruction des archives
 - Affectation réserve pour les élections
 - Adoption du REG. 323 concernant Permis et Certificats
 - Adoption Premier Projet REG. 324 Démolition d'immeubles
 - Avis de dépôt du projet de REG. 325 Compteurs d'eau
 - Adoption du REG. 326 concernant le CCU
11. Régie Incendie
12. RIGDSC et Hygiène du Milieu
13. Forêt Hereford
14. Loisirs et ACTI-Sports
15. Famille
16. Culture
17. Lacs et cours d'eau

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

- | | |
|----|----------------------|
| 18 | Divers |
| 19 | Période de questions |
| 20 | Autres sujets |
| 21 | Levée de l'assemblée |

Adoptée.

2022-12-05-04 PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande des nouvelles concernant l'église.

2022-12-05-05 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 7 novembre 2022 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2022-12-05-06 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION SPECIALE DU 29 NOVEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que les minutes de la session spéciale du 29 novembre 2022 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2022-12-05-07 DEPOT ET APPROBATION DES COMPTES

La greffière-trésorière dépose la liste des comptes fournisseurs (56 646.83 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en novembre 2022 et les états financiers mensuels de novembre 2022. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées.

Adoptée.

2022-12-05-08 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport que lors de la réunion des maires, il a été accepté que le camp Kionata soit offert à Saint-Herménégilde si nous avons 20 participants. Quant aux bornes sèches du réseau, certaines devront être retirées par la municipalité.

2022-12-05-09 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GENERALE

La directrice générale dépose le rapport de correspondance, le rapport des permis de novembre, les états financiers mensuels de novembre ainsi que le rapport du mois d'octobre 2022, concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées.

2022-12-05-10 DATE DE L'ASSEMBLEE DU BUDGET ET DU PTI 2023

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité que l'assemblée pour l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation 2023 soit tenue lundi le 19 décembre à 19 heures et qu'un avis public à cet effet soit publié par la greffière-trésorière.

Adoptée.

2022-12-05-11 DECLARATION D'INTERETS PECUNIAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent remplir la déclaration annuelle des intérêts pécuniaires ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité, d'archiver les déclarations des conseillers présents et du maire qui ont déposé leurs déclarations et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à en aviser le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Adoptée.

2022-12-05-12 DECLARATION DES APPARENTES

ATTENDU QU'aux fins des normes comptables, les membres du conseil doivent remplir la déclaration annuelle de divulgation d'informations relative aux apparentés ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité d'archiver les déclarations des conseillers présents et du maire qui ont déposé leurs déclarations et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à en transmettre une copie aux auditeurs de la municipalité, Raymond Chabot Grant Thornton.

Adoptée.

2022-12-05-13 OCTROI DU CONTRAT DE SERVICE EN CYBERSECURITE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux propositions pour un contrat annuel de services en cybersécurité et que la proposition de la FQM est la moins dispendieuse ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, et résolu à l'unanimité de retenir les services de la FQM pour l'année 2023, et ce pour 15 licences au coût de 384.31 \$ chacune et d'autoriser la directrice générale à signer l'entente avec la FQM.

Adoptée.

2022-12-05-14 AUTORISATION DE PASSAGE CLUB DE L'ÉTOILE DE L'EST

ATTENDU QUE le Club de motoneige Étoile de l'Est a demandé l'autorisation de passer sur le lot 5 792 087 situé au coin du chemin Saint-Jacques et de la Route 251 ;

CONSIDÉRANT QUE le club de motoneige a été avisé en 2021 que ce terrain sera éventuellement aménagé et que le passage ne sera plus possible à l'avenir ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est encore non aménagé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'autoriser le passage sur le lot 5 792 087 dans un axe nord-sud longeant la haie de cèdres située le long de la limite est du lot, et ce, pour la saison hivernale 2022-2023 ***uniquement*** et conditionnellement à ce que le club installe des ponceaux temporaires aux endroits où il y a des cours d'eau ou de l'eau dans les fossés, s'il y a lieu.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

Adoptée.

2022-12-05-15 AFFECTATION ET UTILISATION ACCES A LA PROPRIETE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

D'AFFECTER 9 400.00 \$ du surplus libre au 31 décembre 2022 pour le fonds réservé au Programme d'accès à la propriété ;

D'UTILISER 8 200.00 \$ du fonds réservé d'accès à la propriété au surplus libre au 31 décembre 2022 afin de compenser les montants versés dans le cadre de ce programme pour l'année 2022.

Adoptée.

2022-12-05-16 AVIS DE MOTION PROJET REG. 327 TAXATION 2023

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un projet de règlement sera présenté et déposé dont l'objet est la fixation de la taxation et des tarifications pour l'année 2023.

Adoptée.

2022-12-05-17 AVIS DE MOTION PROJET DE REG. 328 REMUNERATIONS DES ELUS

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un projet de règlement sera présenté et déposé dont l'objet est la rémunération des élus pour l'année 2023.

Adoptée.

2022-12-05-18 RENOUVELLEMENT SERVICES CODE LIBRE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la soumission de Code libre Inc. pour les services de travaux de programmation, développement, support et maintien de logiciel selon un tarif horaire figurant à la soumission déposée et datée du 18 novembre 2022, au taux horaire de 115.00 \$ plus les taxes pour 2023 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité de retenir les services de Code Libre Inc. pour l'année 2023 et ce, sur demande seulement lorsque requis par la municipalité et d'accepter la tarification horaire proposée le 18 novembre 2022.

Adoptée.

2022-12-05-19 AFFECTATION AU FONDS RESERVE AUX FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QU'à l'année financière se terminant au 31 décembre 2022, un montant de 50 045.00 \$ a été accumulée pour la vidange des installations septiques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité :

D'AFFECTER du surplus libre accumulé au 31 décembre 2022, la somme de 50 045.00 \$ au fonds réservé aux fosses septiques.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

2022-12-05-20 **AFFECTATION DE REMBOURSEMENT AU FOND DE ROULEMENT**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité :

D'AFFECTER du surplus libre accumulé au 31 décembre 2022 la somme de 26 720.00 \$ en remboursement du fonds réservé au fonds de roulement.

Adoptée.

2022-12-05-21 **ENTENTE LOISIRS VILLE DE COATICOOK**

ATTENDU QUE l'entente actuelle portant sur l'utilisation des équipements de loisirs de la Ville de Coaticook se termine le 31 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite offrir à ces citoyens un complément d'activités à ce qui est déjà offert par la municipalité en leur permettant d'avoir accès à certains équipements de la Ville de Coaticook aux mêmes conditions que les résidents de la Ville ;

ATTENDU QUE la Ville de Coaticook a transmis le 20 octobre 2022, un projet d'Entente loisirs / équipements sportifs, pour les années 2023 à 2027 ;

ATTENDU QUE le projet d'entente déposé prévoit une augmentation de 100 % du coût actuel ;

ATTENDU QUE la Ville de Coaticook requiert que le projet d'entente déposé soit accepté à l'unanimité des municipalités de la MRC de Coaticook, sans quoi il sera annulé ;

ATTENDU QUE l'aréna de Coaticook (Centre récréatif Gérard-Couillard) fait partie des installations sportives visées par cette entente et n'a pas le statut d'équipement supra local ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la résolution du 7 novembre dernier de la municipalité de Stanstead-Est ;

ATTENDU QUE la Ville de Coaticook n'a pas tenu rigoureusement un registre des utilisateurs et n'a pas fourni un rapport annuel sur le nombre d'utilisateurs des services et de leur provenance, tel que prévu à l'article 4.9 de l'entente actuelle ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la position du conseil de la municipalité de Stanstead-Est.

D'AVISER la Ville de Coaticook et toutes les municipalités participantes que la municipalité de Saint-Herménégilde est disposée à adhérer à une *Entente loisirs / équipements sportifs*, pour les années 2023 à 2027, aux conditions suivantes :

QUE dans un souci de transparence, un comité de gestion de l'aréna soit mis sur pied comprenant un représentant de chaque municipalité adhérente ;

QUE dans un souci de transparence quant à la provenance des montants alloués, la dénomination Subvention pour association sportive soit renommée Subvention régionale pour association sportive ;

QUE dans un souci d'équité quant aux ratios de participations, qu'à l'intérieur de cette entente la ville centre de la MRC de Coaticook, fournit un effort supplémentaire concernant sa participation financière ;

QUE la Ville de Coaticook fournisse le 15 janvier de chaque année un rapport précis du nombre d'utilisateurs par services utilisé pour l'année précédente ainsi que leur provenance.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

Adoptée.

2022-12-05-22 AUTORISATION DE DESTRUCTION D'ARCHIVES

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la destruction des documents d'archives apparaissant à la liste datée du 1^{er} décembre 2022.

Adoptée.

2022-12-05-23 AFFECTATION RESERVE POUR LES ELECTIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité :

D'AFFECTER du surplus libre accumulé au 31 décembre 2022 la somme de 5 500.00 \$ au fonds réservé pour les élections.

Adoptée.

2022-12-05-24 ADOPTION DU REG. 323 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le Règlement sur les permis et certificats no 240-14 le 3 novembre 2014 ;

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir d'adopter des règlements sur les permis et certificats en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et conséquemment de modifier le règlement de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier les tarifs et les amendes prévus au règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé à la séance de ce conseil le 7 novembre 2022 ainsi qu'un projet de règlement modifiant notamment les tarifs et les amendes.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent règlement comme ici au long reproduit et tel que présenté.

Adoptée.

2022-12-05-25 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU REG. 324 DEMOLITION D'IMMEUBLES

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités au Québec doivent se doter, avant le 1^{er} avril 2023, d'un règlement de démolition conforme à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que cette nouvelle disposition doit obligatoirement viser les immeubles patrimoniaux, c'est-à-dire les immeubles cités, situés dans un site patrimonial cité ou inscrits dans un inventaire du patrimoine adopté par la municipalité régionale de comté (MRC) ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé à la séance de ce conseil le 7 novembre 2022 ainsi qu'un projet de règlement ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde adopte le premier projet de règlement comme ici au

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

long reproduit et tel que présenté et qu'un avis soit envoyé à la MRC de Coaticook.

Adoptée.

2022-12-05-26 AVIS DE DEPOT DU PROJET REG. 325 COMPTEURS D'EAU

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé à la séance de ce conseil le 7 novembre dernier.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre dépose le projet de règlement et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Des copies sont également disponibles pour consultation et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

2022-12-05-27 ADOPTION DU REG. 326 CONCERNANT LE COMITE CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier les membres du CCU et les tarifs au règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé à la séance de ce conseil le 7 novembre 2022 ainsi qu'un projet de règlement modifiant.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent règlement comme ici au long reproduit et tel que présenté.

Adoptée.

2022-12-05-28 REGIE INCENDIE DE COATICOOK

Monsieur le conseiller Michel Fontaine fait rapport que toutes les visites de prévention ont été effectuées pour 2022. Que le coût des assurances baissera pour 2023.

2022-12-05-29 REGIE RIGDSC ET HYGIENE DU MILIEU

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust nous indique qu'il n'y a pas de nouvelles informations.

2022-12-05-30 FORET HEREFORD

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que la barrière du chemin Centennial est maintenant fermée pour l'hiver.

2022-12-05-31 LOISIRS ET ACTI-SPORTS

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin nous indique que la fête de Noël aura lieu ce dimanche.

2022-12-05-32 FAMILLE

Pas de nouvelle.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

2022-12-05-33 CULTURE

Il n'y a pas eu de rencontre.

2022-12-05-34 LACS ET COURS D'EAU

La rencontre citoyenne est à venir.

2022-12-05-35 PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen pose une question quant au budget 2023.

2022-12-05-36 AUTRES SUJETS

L'assemblée pour l'adoption du plan triennal des immobilisations 2023-2025 et l'adoption du budget 2023 auront lieu le 19 décembre à 19h00 et la prochaine séance régulière le 16 janvier 2023.

2022-12-05-37 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 19h35.

Greffière-trésorière

Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.